



CHATELLENIE DE LILLE

2026 - 8

FAMILLE VOLLANT

Par Christophe Yernaux

CASTELO-LILLOIS



Christophe Yernaux



2026 - Article 8 - 14 pages



www.lillechatellenie.fr

2026 - 8



CHATELLENIE

ISSN 2494-5315

Revue gratuite d'histoire et de
généalogie de l'ancienne
châtellenie de Lille

Résultat – C'est à l'occasion du dépouillement des registres de tutelles de Lille (*Castelo-Lillois* 2025 n°11) que j'ai pu compléter et corriger la généalogie VOLLANT publiée par Paul DENIS du Péage dans les *Généalogies Lilloises* page 843 et suivantes. Famille d'architectes de caractère dont le célèbre Simon, passant semble t'il par Linselles avant de s'installer à Lille. J'en profiterais pour consulter les archives d'un procès en paternité pas piqué des vers...

La châtellenie de Lille était une division administrative de l'Ancien Régime recoupant à peu de chose près l'actuel arrondissement de Lille. Elle était divisée en cinq quartiers : Carembault, Ferrain, Mélantois, Pévèle et Weppes avec à la tête de chacun un haut justicier, respectivement seigneur de Phalempin, Comines, Lille, Cysoing et Wavrin.

Louis XIV voulant amadouer les Lillois après sa conquête en 1668, souhaite faire travailler les représentants de l'Etat avec les autochtones. C'est ainsi que Sébastien LE PRESTRE DE VAUBAN est amené à travailler avec Simon VOLLANT (ou VOLANT). Collaboration que VAUBAN appréciera moyennement, trouvant que Simon prend trop d'initiatives.

Antoine VOLLANT +/1626 x Antoinette **FAIGNART** +/1626

1- Pierre tuteur en 1618 de Jean et Pierre ses neveux mineurs, fils de Simon et Marguerite MARTIN

1.2 ? - Jean (Possible frère ou fils dudit Pierre qui serait témoin lors de son mariage. On ne trouve aucun VOLLANT ou apparentés parmi les parrains-marraines de ses enfants)

x28/08/1602 Lille (St Etienne, chapelle St Jacques) Tm : Herman PREVOST et Pierre VOLANT, avec Marie **LEAURIER** ou LEURIER

[D'après DENIS du Péage il se serait remarié avec Jeanne PRONNIER (Cf. 2.3) et serait fils de Simon et Marguerite MARTIN mais le fils Jean de ce couple est mineur en 1618, il ne peut donc pas s'être marié en 1602. Il ne peut pas s'agir d'un deuxième fils prénommé Jean puisqu'un seul apparaît lors de l'achat de bourgeoisie de Simon en 1626, à moins que l'autre soit mort avant]

[On trouve aussi dans 2 E 3 / 3849 acte 204 du 29/03/1597 comme témoin Jean VOLLANT fils de feu Pierre, écrivain à Lille. Mais son père est mentionné mort, alors que le n°1 est encore vivant en 1618 et que le possible père de Jean est témoin à son mariage en 1602]

1.2.1- Elisabeth °11/07/1604 Lille (St M.) p : Noël DUTRIEU chanoine à Lille, m : Elisabeth HOVART

1.2.2- Jean °03/05/1606 Lille (St M.) p : Jean POUILLE, m : Isabelle LEARIER

1.2.3- Catherine °19/10/1609 Lille (St M.) p : Antoine FLAMENT, m : Catherine HAVERY

1.2.4- Jean °25/03/1611 Lille (St M.) p : Jean HENNEZ, m : Marie MESSEAN

1.2.5- Nicolas °13/10/1613 Lille (St M.) p : Jean LEDOUX, m : Madeleine DE CRIELLE

1.2.6- Jeanne °10/06/1616 Lille (St M.) p : Pierre LABALESTERIE, m : Jeanne BACHELEE

1.2.7- Marie °30/06/1617 Lille (St M.) p : Paul DELOBEL, m : Marie BRAM

2- Simon °**Linselles**, +1631/ (Mentionné en 1597 à Loos ?) Bourgeois de Lille par achat 06/02/1626 (Alors cité veuf de Marguerite MARTIN avec Pasquier, Jean, Pierre et Jeanne et sans enfants de Barbe DUBUS), maçon, tuteur des enfants de Pasquier VOLANT et Marie HAVET en 1631

x Marguerite **MARTIN** + ca 1618 (tutorat de ses enfants Jean et Pierre encore mineurs A.M. Lille 11896)

2.1- Pasquier, maçon +1636/1642 (Jacques DUBRUSLE cousin germain paternel de ses enfants issus de HAVET)

Non marié à Marguerite **FLATTREE** ils eurent :

2.1.1- Jacques °16/10/1612 Lille (St M.) p : Jean LESCOHIER, m : Jacqueline DEQUENOCQ

Non marié à Isabelle **LEPLAT** ils eurent :

2.1.2- Simon °21/11/1615 Lille (St Pierre)

x (2.1-) 17/01/1617 Lille (Ste Cath.) Marie **HAVET** °02/09/1592 Lille (Ste Cath.) fille de Balthazar, + mars 1631.

Tuteur des enfants de son frère Jean en 1636

2.1.3- Marie °16/11/1617 Lille (Ste Cath.)

2.1.4- Françoise °11/11/1620 Lille (Ste Cath.)

2.1.5- Pasquier °18/02/1624 Lille (Ste Cath.), mineur en 1631, majeur par mariage en 1643 devient tuteur de ses demis frères et sœur

x 17/02/1643 Lille (Ste Cath.) Louise **LOMBART**

2.1.5.1- Marie Louise °02/03/1644 Lille (Ste Cath.)

2.1.5.2- Gilles °15/08/1646 Lille (Ste Cath.)

2.1.5.3- François Bernard °19/01/1649 Lille (St Et.)

2.1.5.4- Louis °28/06/1654 Lille (St Et.)

2.1.5.5- Antoinette °21/02/1657 Lille (St Et.)

2.1.6- Ambroise °19/02/1627 Lille (Ste Cath.), +1631/

2.1.7- Louis °13/02/1629 Lille (Ste Cath.), Mineur en 1631

[D'après DENIS du Péage fils du deuxième lit avec Catherine LEMESRE qui a effectivement un fils prénommé Louis mais ce dernier est mort avant 1642 et ne peut donc pas se marier en 1659]

x09/05/1659 Lille (Ste Cath.) Françoise **SENEscal** fille de Pierre et de Jacqueline WILEMANDE °08/05/1617 Lille (St Et.)

2.1.7.1- Louise °06/04/1660 Lille (Ste Cath.)

2.1.7.2- Calixte °14/10/1661 Lille (Ste Cath.)

2.1.8- Marie Françoise ° mars 1631

[DENIS du Péage ne la mentionne pas, elle apparaît parmi les enfants mineurs de Pasquier et HAVET en 1631]

xx (2.1-) 09/05/1631 Lille (St M.) Catherine **LEMESRE** (xx Jacques VALLEZ, maçon) +1646/ (Une soeur x Pierre MAHIEU +1642/)

2.1.9- François °10/11/1631 Lille (Ste Cath.), +/1642

[DENIS du Péage le mentionne +04/11/1695 Lille (St Maurice) mais il n'apparaît déjà plus dans la liste des enfants mineurs de Pasquier et LEMESRE en 1642 alors qu'il ne serait âgé que 11 ans et devrait donc y apparaître. Il est donc décédé avant 1642]

2.1.10- Balthazar °13/09/1632 Lille (Ste Cath.), +/1642

2.1.11- Albert °19/09/1633, cité expaysé en 1670. Est-ce lui qui est à l'académie de Rome comme étudiant en peinture lors de la remise des prix en 1672 sous le simple nom de DE VOULANT ? <https://acad-artlas.humanum.fr/items/show/1272>

2.1.12- Louis °20/07/1635 Lille (Ste Cath.) +/1642

2.1.13- Antoinette °04/01/1637 Lille (Ste Cath.), x/1665 Gaspard **DELATTRE** fils de Jean, maître orfèvre 1670

2.1.14- Jean Baptiste °12/09/1638 Lille (Ste Cath.), +1642/

2.1.15- Guillaume °11/05/1641 Lille (Ste Cath.), +1642/

2.2- Jeanne (ou 2.5 ?) +1626/, majeure ou mariée en 1618, x N. **DUBRUSLE** ? xx Louis **RAMERY**

2.3- Jean mineur en 1618, +1636 (n'ayant pas relevé sa bourgeoisie)

x 02/05/1621 Lille (St Maurice) Jeanne **PRONNIER** fille de Jacques +1636/

2.3.1- Simon °01/02/1623 Lille (St Maurice) p : Simon VOLANT, m : Alix/Alice LEGROU, mineur en 1636, +30/05/1696 Lille (St André), ingénieur de sa majesté à Lille 1670, architecte et trésorier 1675, argentier 1685, Bg achat 08/05/1671 gratuitement, anobli écuyer en 1685 (d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de demi-vols affrontés d'argent, et en pointe de trèfle du même), Sg de La Cessoie par achat 1685, anobli en mai 1685. Construit la citadelle de Lille, la Porte de Paris à Lille, directeur des fortifications de Menin et autres places, consulté pour la création de l'aqueduc de Versailles. Tuteur des enfants de son oncle Pasquier en 1642.

x 19/07/1643 Marie **VILAIN** ° Tournai fille d'André, doyen des maîtres maçons de Tournai. Il semblerait que Simon l'enferme au couvent (mort civile) pour se remarier... Ce que je n'ai pas pu vérifier mais il est bien en procès contre ses enfants du premier mariage qu'il déshérite plus ou moins.

2.3.1.1- François Pasquier reçu maître maçon en 1656 (sic). Mais son père a alors 36 ans et donc lui une dizaine d'années au plus ! (Voir note plus bas). Un Pasquier aurait épousé Louise LOMBART d'où enfants ? N'apparaît pas dans la liste des enfants de ses parents en 1671.

2.3.1.2- Jean François °/1671, reçu maître maçon en 1656 (sic). Son père a alors 36 ans et donc lui une dizaine d'années au plus ! (Voir note plus bas). +12/11/1677 Lille (Ste Cath.) célibataire



- 2.3.1.3- Jean °/1671 écuyer, chevalier en juillet 1699, Sg de Werquins, bourgeois de Lille 01/12/1690, architecte du roi, employé à la fortification de Menin et aux ouvrages du canal de Maintenon, plusieurs fois blessé à Luxembourg, ingénieur et commandant d'une compagnie d'hommes d'arme au Siam, argentier de Lille 1711, +20/09/1729 Lille (St André), trésorier de la ville de Lille
x 27/05/1694 Lille (La Mad.) Anne Robertine **MAIRESSE** +25/01/1722 Lille (St André)
- 2.3.1.3.1- Marie Anne Marguerite °26/05/1698 Lille (St M. 948) p : Sr Guy DE VALORY écuyer, préposé aux fortifications, m : Marie Félicitée THACON, + 03/02/1699 idem
- 2.3.1.4- Nicole °/1671, +12/05/1731 Lille (St Pierre), x 11/02/1673 Lille (Ste Cath.) Félix **PORRATA** °20/11/1636 Lille (St Etienne), fils de JB et Marie CAILLET Bg Lille relief 04/02/1677, avocat +/1701 à Rome, d'où Félix et Marie Claire
- 2.3.1.5- Marie Catherine °/1671, +31/01/1706 Lille (St André) x 12/08/1679 Lille (Ste Cath.) Charles Guy **DE VALORY** +1734, lieutenant général et ingénieur militaire, maréchal de camp en 1708
- 2.3.1.6- Marie Jeanne °/1671 (Religieuses aux Annonciades en 1667 ? Cf. plus bas les non rattachés)
x 18/11/1682 Lille (Ste Cath.) Joseph **DE MANISSY** major
- 2.3.1.7- Pascal ou Pasquier prêtre, religieux Minime cité en 1666 (Non cité lors de la prise de bourgeoisie de son père en 1671 mais il est considéré comme mort civilement). Célèbre les mariages VOLLANT-MAIRESSE en 1694 et DE VALORY-VOLLANT en 1705
2 E 3 / 1864 acte 237 du 08/09/1666 : Simon VOLLANT dote son fils Pascinal VOLLANT religieux, de la somme de 1400 florins à prendre : 1200 florins sur ses travaux effectués pour le nouveau corps de logis du couvent des Minimes et devra encore payer aux Pères 200 florins.
xx (2.3.1-) 08/07/1681 Lille (Ste Cath.) Marguerite Félicité **HACCOU** fille de Pierre et Marie DELOBEL, °23/05/1652 Lille (Ste Cath.)
- 2.3.1.8- Marie Simone Louise °09/11/1684 Lille (Ste Cath.)
x 07/05/1705 Lille (St André) Jacques Henri **DE VALORY** frère du précédent, capitaine, +1709 au siège de Tournai
- 2.3.1.9- Marguerite Césarine °18/02/1686 Lille (Ste Cath.)
x 20/04/1712 Lille (St André) Alexandre Bernard Ignace **LE CAMUS DE BENTEGHEM** trésorier général de la châtellenie de Courtrai
- 2.3.1.10- Catherine Alexandrine Julie °20/01/1687 Lille (Ste Cath.)
- 2.3.1.11- Constance Félicité °29/03/1689 Lille (St André)
- 2.3.1.12- Marie Madeleine Angélique °12/07/1690 Lille (St André), + 29/06/1691 Lille (La Mad.)
- 2.3.1.13- Marie Joseph °06/03/1695 Lille (St André)
- 2.3.2- Pierre °05/09/1624 Lille (La Mad. intra muros) p : Pierre BLANCART, m : Marie (blanc), +/1636
- 2.3.3- Roch °14/12/1625 Lille (La Mad.) p : Guillaume COLLIER, m : Barbe DUBUS, +/1636
- 2.3.4- Guillaume °30/01/1627 Lille (La Mad.) p : Guillaume DEMERCQ, m : Marguerite LENIE, +/1636
- 2.3.5- Jeanne °30/01/1627 Lille (La Mad.) p : François DENOULLE, m : Ghislaine DELAHAYE, +/1636
- 2.3.6- Enfants de Jean morts à Lille (La Mad.) : (Pierre ?) le 08/06/1625, (Roch mais bap. le 14 ?) le 13/12/1625, (Jeanne ?) le 08/02/1627
- 2.3.7- François °13/01/1628 Lille (La Mad.) p : François DE NINERONE Sr de Noyelles et La Madeleine, m : Anne POUILLE, mineur en 1636, maître maçon, architecte (+/1703), +04/11/1695 Lille (St Maurice), x Anne Marguerite **FLINOY**
[DENIS du Péage ne sait pas le rattacher à la branche principale et attribue ce décès à un autre François - Cf. ci-dessus]
- 2.3.7.1- Jeanne Marguerite +1702/ x Robert **GRANDEL** fils de Louis et Françoise LEROY Bg Lille relief 14/07/1681, +/1702 (Cité avec Hubert François et Marie Madeleine GRANDEL sa femme en 1702 à cause d'elle)
- 2.3.7.2- Simon Pierre ° Lille achat Bg 03/03/1690, x Jeanne **DU BOCQUET** (Voir le procès d'Hubert François)
- 2.3.7.2.1- Marie Marguerite +19/01/1694 Lille (St Sauveur)

2.3.7.3- Hubert François ° Lille achat Bg 03/02/1696, +1703/

Un procès en paternité 1693-1697 est intenté entre Marie Christine LECLERCQ et le père d'Hubert François à défaut de lui (8 B 1 / 6318). **Voir en fin d'article.**

Non marié avec Marie Christine **LECLERCQ** +23/11/1693 (Lille Ste Catherine) fille de Nicolas, surintendant du vrai Mont de Piété à Lille et de Marie Madeleine DUTRAU, dont il eut deux enfants hors mariage :

2.3.7.3.1- Marie Angélique °22/03/1692 Lille (St André), +1695/

2.3.7.3.2- Marie Françoise °22/08/1693 Lille (St André) sur déclaration de l'accoucheur Jacques LEVEUGLE x (2.3.7.3-) 17/01/1696 Lille (St Sauveur) Marie Madeleine **GRANDEL** °14/08/1668 Lille (St Sauveur) fille de Louis et Françoise LEROY, +1702/

2.3.7.3.3- Marie Joseph °05/12/1696 Lille (St M.) p : Robert GRANDEL, m : Françoise LEROY, y +12/01/1697

2.3.7.3.4- Louis François °08/12/1698 Lille (St Sauveur), +08/03/1767 Lille (St André) inh. St Etienne x19/03/1736 Lille (St Etienne) Marie Thérèse Ursule **CARBON** °21/10/1699 Lille (St Etienne) de François Joseph et Marie Joseph MONTREUL, +01/07/1762 Lille (St Sauveur)

2.3.7.3.2.1- Marie Thérèse Philippine Rosalie °09/08/1737 Lille (St Etienne), +07/12/1751 Lille (St Maurice)

2.3.7.3.2.2- Hubert Louis Joseph °18/01/1741 Lille (St Etienne), +08/06/1743 Lille (St Etienne)

2.3.7.3.5- Marie Angélique Rosalie °04/03/1700 Lille (St Sauveur)

2.3.7.3.6- Pierre Simon °25/09/1701 Lille (St Sauveur) maître filetier, +22/08/1738 Lille (Ste Cath.)

2.3.8- Antoine Gilles °06/06/1629 Lille (La Mad.) p : maître Antoine HENNIART, m : Marie HOVINE +/1636

2.3.9- Jacques °10/11/1630 Lille (St M.) p : Jacques DUBREUX, m : Pétronille OVIN, +/1636

2.3.10- Isabelle Claire °24/10/1634 Lille (St M.) p : André GODIN, m : Jeanne MAU, +/1636

2.3.11- Mathieu °16/01/1636 Lille (St M.) p : Mathieu CAPPLIER, m : Marie VAAS ; mineur le 19/09/1636 avec ses frères Simon et François (A.M.Lille 11896)

2.4- Pierre mineur en 1618, +1642/ tuteur des enfants de son frère Pasquier

x 08/08/1624 Lille (Ste Cath.) Jeanne **DONZE**

2.4.1- Jean °25/11/1624 Lille (Ste Cath.) 3 mois après son mariage

2.4.2- Pasquier °25/09/1627 Lille (Ste Cath.)

2.4.3- Marie °31/01/1629 Lille (Ste Cath.)

2.4.4- Pierre °08/06/1634 Lille (Ste Cath.)

2.4.5- Jean °19/12/1636 Lille (Ste Cath.)

2.4.6- Catherine °22/08/1639 Lille (Ste Cath.)

xx (2-) 1618/1626 Barbe **DUBUS**

xxx (2-) 16/02/1633 Lille (St Et.) Marguerite **LEFEBVRE** (228) Tm : Arnulphe CARLIER et Robert DEFFONTEINE, dont il eut :

2.5- Jeanne °02/12/1633 Lille (Ste Cath.) (voir au 2.2)

2.6- Antoine °03/11/1635 Lille (Ste Cath.)

2.7- Marguerite Anne °25/10/1637 Lille (Ste Cath.)

2.8- Jacqueline °16/12/1640 Lille (Ste Cath.)

D'après QUARRE-REYBOURDON dans son ouvrage concernant la porte de Paris à Lille :

1- Simon VOLLANT doyen du métier de maçon en 1592 jusqu'en 1638

11- Jean reçu maître en 1604 x Jeanne PRONIER

112- Simon °01/02/1622, maître en 1646, doyen depuis 1648 jusqu'en 1659 lorsqu'il est remplacé par son frère François, +1694/1699, Sg de la Cessoie
x Marie VILLAIN

1121- Jean François et *François Pasquier* qui réalisent leurs chefs-d'œuvre de maçons et sont reçus le 12 juin 1656.
Je me demande s'il n'y a pas confusion avec le **François** frère de Simon et le **Pasquier** fils de Pasquier né en 1623 reçus tous deux (et non pas "François Pasquier" comme un seul) en 1656. A l'époque les doubles prénoms ne sont pas encore courants et QUARRE n'indique pas comment il sait quel lien de parenté les unissaient à Simon. Par ailleurs il est étrange que François devenu architecte lui-même ne soit pas reçu maître maçon.

1122- Jean °1658 à l'académie de France à Rome en 1673 ? envoyé au Siam 1686, Bg Lille achat 01/12/1690 gratuitement, Sg des Werquins à Frelinghien, ingénieur du roi, chevalier juillet 1699, argentier de Lille 1711, +20/09/1729 Lille (St André) x 27/05/1694 Lille (La Madeleine) Anne Robertine MAIRESSE +25/01/1722 Lille (St André) [Une œuvre inconnue de l'architecte lillois Jean Volant Desverquains: la façade et la nef de l'abbatiale Saint-Aubert de Cambrai (Eglise Saint-Géry) Revue trimestrielle des facultés catholiques de Lille 37/3]

11221- Marie Anne Marguerite °26/05/1698 Lille (St Maurice), +03/02/1699 Lille (St Maurice)

1123- Marie Catherine x Charles DE VALORY et Marie Jeanne
xx Marguerite Félicité HACCOU (de gueule à une croix de vair)

A consulter :

- Simon et Jean : https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1920_num_6_24_1280

- Académie de France à Rome : <https://acad-artlas.huma-num.fr/items/show/1272>

Je recommande en particulier cette page sur laquelle un contemporain nous décrit Jean VOLLANT de Werquins comme *ayant un orgueil démesuré, une vanité outreucidante, une susceptibilité malade qui se transforme en paranoïa, considéré comme l'un des éléments les plus perturbateurs à cause de ses susceptibilités et de son incompétence* :

- <https://memoires-de-siam.net/personnages/vollant.html>

- https://memoires-de-siam.net/revolution/vollant/vollant_presentation.html

- *Registre des noms et surnoms de ceux qui sont francs du métier de maçon en cette ville commencé en 1491.*
B.M.Lille 23230 (Registre non consulté)



L'ambassadeur de Siam à Pékin

Non rattachés :

Isaac VOLLANT +/1515

- Bernard VOLLANT °Lille, +1546 assassiné, bourgeois par achat 06/07/1515, x/1515 Antoinette **LEBOUCQ**
- - Jacquemine VOLLANT °/1515
- - N. (Jacquemine ci-dessus ?) x François **MORDACQ** +1547/ (Fils de Guillaume, bourgeois par relief le 31/10/1533)
- - Jean VOLLANT +1547/ bourgeois par relief 02/05/1539
- - Pierre VOLLANT bourgeois par relief 13/01/1543, +/1547 ?
- - Paul VOLLANT +1547/ bourgeois par relief 16/01/1544
- - Bernard VOLLANT +1547/

Notariat Jean BAYART à Lille acte 111 du 14/03/1547 - f°116v° *Demoiselle Antoinette LEBOUCQ veuve de Bernard VOLLANT, Jean, Paul et Bernard VOLLANT ses enfants et François MORDACQ son beau-fils, tous de Lille d'une part, Demoiselle Madeleine COCQUET dernièrement veuve de Laurent LEMOINNE et auparavant de Jean DELAHAYE de Lille et Christophe LABBE son beau-fils forts d'Arnould DELAHAYE fils de ladite veuve d'autre part. S'accordent concernant la mort et homicide de feu Guillaume VOLLANT par ledit Arnould DELAHAYE il y a environ un an. Payement de 125fl reçus ce jour pour faire prier pour l'âme du défunt et autres à la bonne volonté et discrétion des premiers comparants, contre quoi ils acquittent ledit Arnould de l'homicide.*

Pierre VOLLANT +/1582 x Philippotte **ZUNE** +1582/ xx Jean MAHIEU, sayeteur

- Claire VOLLANT +1616/1630 x Jean **BLANCQUART** Bg Lille
- - Agnès BLANCQUART x Gaspard DELECOURT
- - Jacqueline BLANCQUART x Michel LEFEBVRE
- xx François DAMETTE Bg Lille +/1614

2 E 3 / 3308 f°154v° du 29/03/1582 *Jean MAHIEU sayeteur à Lille, époux de Philippotte ZUNNE veuve en premières noces de Pierre VOLLANT donne à Claire VOLLANT fille de sa dite femme, femme de Jean BLANCQUART et leurs enfants, 500fl à prendre à son trépas à mettre en rente.*

2 E 3 / 3308 f°155 du 30/03/1582 *Jean BLANCQUART et Demoiselle Claire VOLLANT sa femme de Lille déclarent que bien qu'hier Jean MAHIEU, sayeteur à Lille, devant le présent notaire a donné à leurs enfants tous les accoutrement, bagues et bijoux de Philippotte ZUNNE sa femme au cas où ledit MAHIEU mourrait avant elle, pour l'affection qu'ils portent à ladite Philippotte mère de ladite Claire, ils n'en prétendent rien sa vie durant.*

- Voyez Jean VOLLANT en 1.2

- Bertrand VOLLANT bourgeois de Lille par achat 06/04/1537, °Herlies, fils de feu Antoine, marié, sans enfants
- Jean VOLLANT greffier des états de Lille, Douai, Orchies +/1641 x Catherine **WARLOP** +1641/
- Jacqueline VOLLANT veuve de François **VASSEUR** 1627 d'où Pierre à Lille
- Jeanne VOLANT veuve de Pasquier **LE NOBLE** capitaine d'une compagnie d'infanterie du régiment du Sr STOPPELAER à Lille 1650
- Marie Jeanne VOLLANT née en 1644, religieuse aux Annonciades à Lille, profès le 17/02/1667
- Décès à La Madeleine à Lille : Sainte VOLLANT le ../07/1614

Tutelles devant échevins 1615-1649 A.M.Lille 11896

- *Jean et Pierre VOLLANT enfants de Simon et de Marguerite MARTIN. Tuteurs Antoine MIGNOT grand-oncle maternel et Pierre VOLLANT oncle paternel avec le père. 01/02/1618*
- *Pasquier, Ambroise, Louis et Marie (Rayé : VOLLANT) Françoise VOLLANT enfants de Pasquier et de feu Marie HAVET. Tuteurs Louis RAMERY oncle allié et François DE CAULLERS cousin germain allié paternel, Simon VOLLANT grand-père et Jacques DU BRUSLE cousin germain paternel. Le 18 juin 1643 Pasquier VOLLANT âgé et marié, frère desdits enfants est devenu tuteur. 18/03/1631 [Note : je ne vois pas ce François DECAULERS dans la généalogie VOLLANT. Un François fils de François qui relève la bourgeoisie en 1638 (donc pas allié en 1631 !) et de Péronne DELEBECQUE. Eux-mêmes bourgeois en 1603 fille de Pierre et Marguerite CLOBOURSE et fils de Jean et Laurence LEFEBVRE]*
- *Simon, François et Mahieu VOLLANT enfants de feu Jean et de Jeanne PRONNIERE. Tuteurs Jacques PRONNIER grand-père et Pasquier VOLLANT oncle. 19/09/1636*
- *Elisabeth, Jossine, Hélène et Catherine BUSSE (?) enfants de feu Jacques et de Catherine DUBREUCQ. Tuteurs Jean PIETIN ami acquis paternel, Jacques DUBREUCQ grand-père et Pasquier VOLLANT cousin issu de germain maternel avec la mère. 28/05/1639*
- *Albert, Jean Baptiste, Guillaume et Antoinette VOLLANT enfants de feu Pasquier et de Catherine LEMESRE. Tuteurs Pierre VOLLANT oncle et Pierre MAHIEU oncle allié maternel avec la mère. Le 2 janvier 1648 Pasquier VOLLANT frère, François MAHIEU cousin et Simon VOLLANT cousin germain sont devenus tuteurs. 31/05/1642*

Le procès en paternité et en promesse de mariage

devant les échevins de Lille

A.D.59 - 8 B 1 / 6318 mentionné sur <https://parleflandre.univ-lille.fr/index.php/Affaire/3759>

En substance : En septembre 1693, Marie Christine LECLERCQ affirme qu'il y a environ six ans, alors qu'elle été âgée de 18 ou 19 ans, elle s'est "laissée caressée comme jeunes gens le font quand ils cherchent jeune fille en mariage", puis s'est "laissée glissée à condescendre aux plaisirs charnels" d'Hubert François VOLLANT sous promesse réitérée de mariage. Elle a accouché d'un premier enfant pour lequel un accord de nourriture et pour lui donner le nom du père a été rédigé contre l'abandon de toutes autres charges. Sous nouvelle promesse de mariage elle eut de lui un second enfant. La promesse n'étant toujours pas tenue et ledit Hubert François s'étant dérobé en devenant soldat, elle entame par défaut (puisque'un soldat ne relève pas d'une cour civile) une action judiciaire le 10 septembre 1693 contre François VOLLANT père dudit Hubert François. Elle meurt durant le procès et c'est sa sœur qui le reprend.

- Requête civile du 21/10/1693 par ladite LECLERCQ contre ledit Hubert François maître architecte rue de Fives à Lille qui la caresse depuis environ cinq ans sous promesse de mariage et dont elle eut de ses délires charnels une fille baptisé le 22/03/1692 à St André, voulant cesser toute relation avec lui qui retardait le mariage, elle eut pourtant une autre fille baptisée le 22/08/1693 à St André [Extraits baptismaux joints de Marie Angélique et Marie Françoise VOLANT et inhumation de la mère le 23/11/1693 à Ste Catherine]. Ledit refusant de l'épouser elle se tourne vers les échevins afin qu'il prenne à sa charge les deux enfants, défraye la suppliante de ses couches et lui assigne en dot 2000fl en faisant en sorte que son père lui demande de l'épouser. Ledit père prétend se prévaloir d'un accord préalable concernant le premier enfant et que si son fils l'épouse elle ne peut rien réclamer et refuse d'entrer en procès. Elle demande au roi de l'y obliger.

- Ordonnance de Louis XIV du 24/10/1693 enjoignant aux échevins de Lille de se saisir de la plainte de ladite LECLERCQ.

Les arguments en 1693 (Affirmation / suivie de la défense) :

- Elle réclame réparation / Lui : Elle n'est plus vierge puisqu'elle a déjà eu un premier enfant pour lequel un accord a été signé par lequel elle renonce à demander réparation pour ce fait.

- Lui : A l'accoucheuse elle aurait dit que le second enfant était des œuvres de son mari qui serait soldat au service du roi / Elle : Son mari c'est en fait celui qui a promis de l'épouser, elle n'est pas mariée.

- Lui : Elle est corrompue, (fille) publique et putain, reçoit des visites suspectes / Elle : Calomnie, tous ceux qu'elle reçoit viennent pour acheter dentelle, elle est de bonne famille, avec certains nobles, dont : un évêque de Tournai, Martin TREZEL médecin à Lille son bisaïeul maternel du Magistrat de Lille pendant 30 ans, les DE SMERPONT. Son père ayant été marchand de draps, de soies, depositaire et gardien du coffre d'Anvers puis surintendant du Mont de piété. Bien sur d'autres la courtoisaient à l'époque où ledit VOLLANT s'est approché d'elle et elle aurait été mariée avec un autre s'il ne lui avait pas promis le mariage.

- Elle réclame le mariage et une dot de 2000fl / Le père ne peut être tenu de payer pour son fils qui n'a pas de biens.

- Elle : Le fils s'est malicieusement engagé pour échapper à la justice en s'engageant dans l'armée, c'est pourquoi elle s'adresse à son père qui est la cause de l'empêchement de l'épouser / Lui : Il s'est engagé de sa propre volonté, ni le père ni le fils ne veulent de ce mariage et on ne peut les y contraindre.

- Lui : Le second enfant est né 8 mois et quelques jours après leur connaissance charnelle / Elle : Ca arrive.

- Elle : Ledit Hubert a reconnu par acte du 22/08/1693 être le père du second enfant, l'année a été modifiée sur l'acte mais le fait que ce soit un document daté les jour et mois de la naissance de l'enfant ne peut être un hasard, dans un écrit du 22 juin 1693 il reconnaît d'ailleurs en être le père.

- Elle : Il a payé le logement de la mère en attendant son accouchement / Lui : C'était un prêt parce qu'elle n'avait pas d'argent, elle ne l'a pas rendu, ça ne prouve pas qu'il soit le père.

- Lui : On a trouvé des lettres amourettes de diverses personnes / Elle : Ces lettres ne comportent ni noms ni adresses, les recevoir n'impliquerait pas de toutes façons qu'elle y réponde contre son honneur.

- Lui : On suspecte que le second enfant objet du litige est mort malade ayant été enlevé de chez sa nourrice alors qu'elle voulait le garder pour rien, pour faire croire qu'il vit encore / Elle : Si elle l'a repris c'est que la nourrice n'avait plus de lait, elle est outragée qu'on puisse croire qu'elle soit capable de telle fourberie.

Enquête du 14/12/1693

- Le Sr Denis LEFEBVRE, pasteur de St André, confirme que ledit Hubert François lui a dit être le père du premier enfant qu'il voulait faire baptiser sous son nom et épouser la mère mais qu'il devait en avertir son père.
- André VAAST fils de feu Jacques, âgé de 60 ans, bailli de l'église St André, confirme l'exactitude de la signature dudit LEFEBVRE.
- Jean Chrysostome VAAST âgé de 27 ans, son fils, cirier et fossier de ladite église le confirme.
- Jossine MONCHY femme de Jacques LECLERCQ maître tailleur à Lille, âgée de 64 ans confirme leur relation, ayant parlé avec ledit fils VOLLANT et ledit MAU son beau-frère.
- Valentine LECLERCQ fille dudit Jacques âgée de 25 ans confirme leur relation depuis 5 ans, ne sachant si elle se poursuit puisqu'elle est en querelle avec la déposante depuis plus de deux ans.
- Marie Madeleine DHALLUIN femme de Guillaume DU MAISNIL marchand à Lille, âgée de 32 ans ayant été servante trois ans finissant il y a un an chez le Sr LEBAS trésorier de Lille chez lequel vivait le Sr DE BUISANCE (suspecté d'être un courtisant de ladite Christine) comme commis dudit LEBAS, est même allée avec eux en Allemagne, disant ledit LEBAS que ladite Christine est fort honnête fille.
- Marie Jeanne VIGUIE (ou VIGNIE) fille de Michel, âgée de 25 ans ayant été domestique trois ans chez Hugues MAU rue des Jésuites jusqu'il y a deux ans, voyant ledit VOLLANT rendre souvent visite à ladite LECLERCQ qui y habitait, lui promettant le mariage et à aucune autre, témoignant ledit VOLLANT du chagrin quand elle rencontrait d'autres garçons.
- Mathias DUTHOIT fils de feu Philippe, maître épicier à Lille âgé de 32 ans confirme les diverses visites, ladite étant belle et avantagee de la nature.
- Guillaume DU MAISNIL fils de feu André, âgé de 40 ans a vécu avec ledit LEBAS à Lille et à Strasbourg comme domestique pendant deux ans jusqu'à il y a cinq ans pendant que ledit BUISANCE vient chez lui disant que ladite Christine est honnête fille.
- Louis LE FRANCOIS fils de feu Antoine âgé de 28 ans, praticien à Lille qui a été voisin de ladite LECLERCQ pendant quatre ans et demi, fille honnête avec qui il parlait souvent, ledit VOLLANT et ladite LECLERCQ s'aimaient. Elle était courtisée par d'autres, étant belle et pourvue du bien de ses père et mère.
- Gérard BLONDE fils de feu Gérard, âgé de 26 ans, commis juré du greffe civil de Lille confirme les visites d'autres garçons dont lui.
- François CANEN fils de feu André, âgé de 30 ans, procureur postulant à Lille, dit qu'il y a quatre ans il a caressé ladite Christine en toute honnêteté, qu'elle voyait aussi assidument ledit VOLLANT, elle craignait qu'il les surprenne, suite à quoi il a cessé ses visites, c'est une belle fille, honnête et pourvue de beaucoup de belles qualités.
- Rémy Joseph DUHAMEL fils de feu Jean, notaire à Lille, âgé de 40 ans confirme la signature de feu lors vivant François NAVETEUR maître chirurgien et accoucheur.
- Maître Mathieu Bernard MANGE fils de Mathieu, âgé de 34 ans, médecin à Lille confirme.
- Catherine DHALLUIN femme d'Hubert François VANACKERE, âgée de 53 ans de Lille ayant bien connu les parents de ladite Christine, confirme qu'ils étaient de bonne et honnête famille, ayant ladite souvent reçu des marchandises venant d'Anvers par l'entremise dudit Nicolas.
- Elisabeth DUGARDIN veuve de Martin LEFEBVRE âgée de 72 ans, marchande boutiquière à Lille, ne connaît pas ladite Marie Christine mais bien Nicolas LECLERCQ et Marie Madeleine DUTRAU ses père et mère qui sont issus d'honnêtes gens. La grand-mère maternelle s'appelait Jacqueline TRESELLE et sa mère Michelle SMERPONT, le docteur TRESELLE était oncle de ladite Jacqueline.
- Adrien HASEBROUCQ fils de feu Mathieu, âgé de 34 ans, procureur postulant à Lille dit qu'il y a 14 à 15 mois il a été entremis par ledit Hubert François et ladite LECLERCQ pour ne pas faire de bruit autour de la naissance de leur enfant. Etant au cabaret de la Bourse d'Or ledit VOLLANT lui a dit ne pas être en état de se marier mais qu'il en disposerait avec elle. Quand il lui a posé la question d'un nouvel enfant possible, il lui a dit qu'alors il l'épouserait. Il ne sait pas s'il s'est engagé comme soldat mais l'a vu monter la garde une fois et confirme la signature dudit VOLLANT au bas des divers billets.

- Ledit François VOLLANT est convoqué pour savoir si son fils s'est engagé fin août, début septembre et s'il a promis à Simon Pierre VOLLANT son autre fils 3000fl lors de son mariage avec Jeanne DU BOCQUET.

Jugement :

- Le 27 novembre 1693 le lieutenant du prévôt et les échevins de Lille condamnent par provision ledit François VOLLANT à prendre à sa charge le second enfant et à payer 36fl de frais de gésine, se réservant le cas du premier enfant. Ledit VOLLANT fait appel. Plus loin on indique qu'il a été condamné à prendre à sa charge l'enfant qui reste vivant.

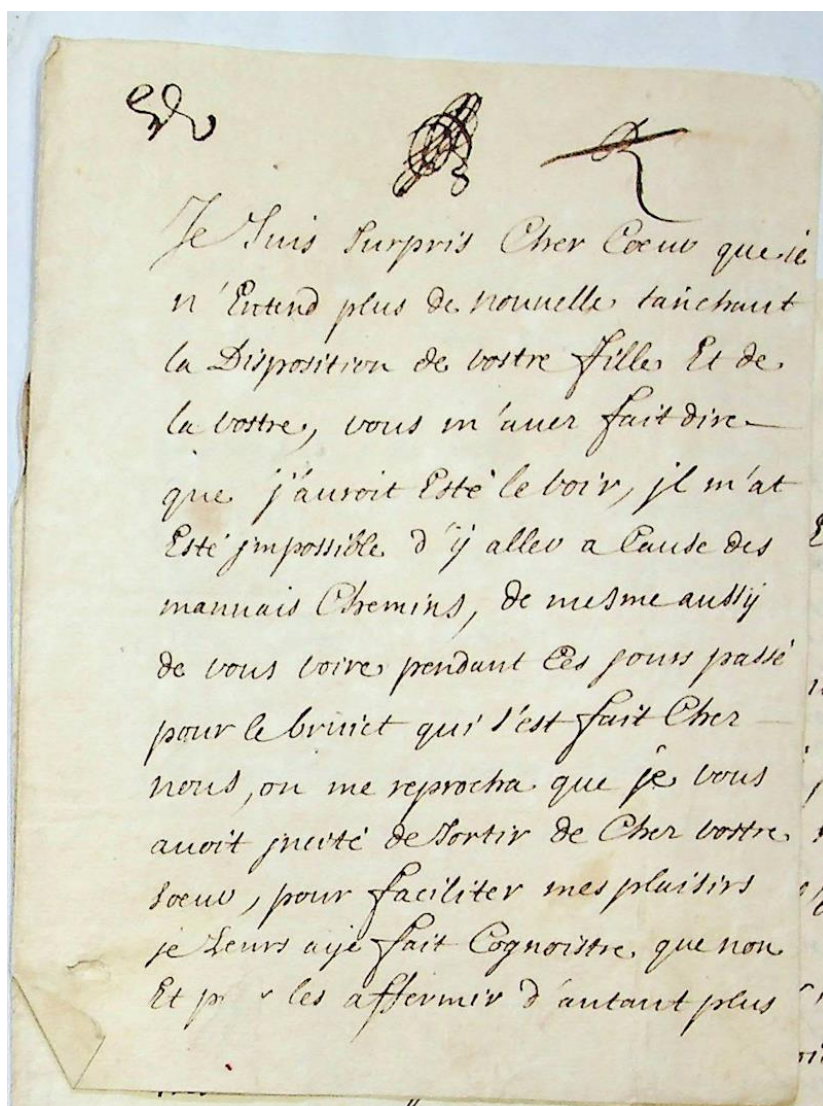
Ledit Hubert François est soldat de Monsieur DE LA RABLIERE commandant pour le roi à Lille, et présent en décembre 1693. Exhibition de huit lettres d'amour dudit VOLLANT à ladite LECLERCQ.

En novembre 1693 elle est malade, le 23 novembre 1693 elle est inhumée. Puis ce sont les enfants d'Hugues MAU et de Marie Madeleine LECLERCQ, sa sœur, qui reprennent le procès avec leurs enfants André François, Marie Madeleine, Angélique et Marie Marguerite MAU [Etonnement pas au nom des deux enfants mineurs de Marie Christine LECLERCQ...]

Enquête :

- 04/02/1694 Maître Denis LEFEBVRE fils de feu Jean, âgé de 52 ans, pasteur de St André à Lille dit qu'en février 1692 ledit Hubert François est venu le voir avec ladite épouse MAU, lui disant que ladite Christine était enceinte de ses œuvres, que l'enfant serait baptisé sous son nom et qu'il épouserait la mère, lui demandant d'aller trouver son père pour avoir son consentement mais le déclarant ne l'a pas trouvé chez lui.

- Lettres d'amour dudit VOLANT l'appelant "chère princesse", mentionnant un refroidissement qui l'a tenu chez lui deux jours, qu'il n'a pas pu aller voir sa première fille comme prévu à raison du mauvais état des chemins, d'un départ de la mère pour Valenciennes et des mauvaises langues dont elle doit se méfier dont un "Tartuffe de médecin qui s'empressera d'en prévenir les gazettes".



- Installation de la mère chez une dame GOGOT. Monsieur PETITPAS venu chez elle pour paiement d'une rente, suspecté d'y être juste venu pour voir si ladite LECLERCQ était là. Attestation de paternité du premier enfant, paiements de logement

Le Soubtigné Hubert François volant Declare
 Être le père de l'Enfant que D'ainoïelle Christine le Clercq
 fille non mariée de feu Nicolas, En son vivant administrateur de
 Du bray mont de piété, s'Est accouché le 22 Mars
 Seize Cent quatre vingt douze, Et pourquoy je Contente qu'il
 s'ait Baptisé au mon nom, fait à Lille lesd. jours, mois
 Et an que dessus. H. Volant
 1692

- Arguments de l'avocat de la sœur de ladite LECLERCQ : Par sa maternité la défunte ne pouvait plus se marier. Le mariage promis n'a pu avoir lieu uniquement à cause du père d'Hubert François. Elle est morte de chagrin dans la fleur de l'âge, le père de l'enfant lui a ôté les biens de fortune, l'honneur et la vie et doit donc prendre en charge les frais, y compris ceux de funérailles.

- Réplique dudit Hubert François VOLANT : La décharge du premier enfant ne peut être remise en cause. Elle était consentante et non forcée de signer la décharge. La demande de paiement des aliments des enfants ne peut faire l'objet d'une requête car seule la défloration est compensée dans le droit. La condamnation de son père ne le concerne pas.

- Réplique de la sœur LECLERCQ : La condamnation concerne le père et le fils obligés à la nourriture des enfants, de la défloration et dotation de la défunte. Elle n'était pas libre de rédiger la décharge pour des raisons d'honneur et de promesse de mariage. La dot étant due, la mort de ladite mère n'éteint pas la dette et les bénéficiaires sont ses héritiers.

Requête du 18/05/1695 adressée au roi par ladite sœur qui évoque le procès, la mort de sa sœur, qu'elle a perdu le procès contre ledit François sauf qu'il doit payer des 2/3 des frais et prendre à sa charge l'enfant qui reste vivant. A charge pour elle de reprendre le procès, cette fois-ci contre ledit Hubert François. Elle demande que les lettres de relief et enquête contre le père puissent servir contre le fils.

Nouveau procès, relief d'appel devant échevins de Lille le 08/07/1695 :

- Elle : Ladite LECLERCQ n'a rien reçu dudit VOLANT, payant tout elle-même et mettant en gage deux fois son bon collier de perles et finalement devant le vendre, lui arguant qu'il ne gagnait pas assez d'argent pour lui en donner. Il a tenté de lui dérober les documents sur lesquels il reconnaissait être le père. Il a tenté de ruser, en lui donnant trois mois après qu'elle croyait être enceinte, un billet reconnaissant être le père si elle accouchait dans un délai qui serait forcément dépassé.

- Lui : Ladite Christine a signé la décharge de sa propre volonté et, bien qu'on eût tenté de la lui faire brûlée, elle l'a conservée. Elle se trouvait dans le besoin, ayant dilapidé son bien, c'est lui qui a payé ses dettes, elle ne peut donc rien réclamer comme dot, ayant été bien avancée et n'ayant elle-même rien à apporter. Il ne peut être le père de l'enfant né le 22 mars 1692 puisqu'il n'a commencé à la fréquenter que 20 juillet 1691, ce qui ne fait que huit mois entre deux.

- 03/10/1695 Nouveaux éléments : affirmation que VOLLANT n'a pas donné d'argent à ladite LECLERCQ mais en a reçu d'elle pour payer ses dettes à la taverne de la Bourse d'Or et ailleurs. Adrien HAESBROUCQ a été chargé par VOLLANT de proposer 500fl à la défunte pour sa défloration puis à son héritière. Ledit VOLLANT cri à la calomnie. Il est allé chez la mère dudit LESOING grande rue saint Pierre neuve le dimanche 9 octobre 1695 pour l'empêcher de venir témoigner, a procédé de même avec HAESBROUCQ. Il récuse le billet des frais payés par ladite LECLERCQ qui est bien de sa main mais le contenu est faux.

- Henri Joseph DE RACHES fils de feu Ignace, 32 ans, cabaretier à l'enseigne de Terremonde à Lille chez qui ledit LE SOING est venu avec ladite MAU, l'ayant entendu dire qu'il avait été menacé dès son arrivée que s'il déposait contre ledit VOLLANT, il encourrait la disgrâce de ses supérieurs. Rose CREPSON femme dudit DE RACHE, 31 ans le confirme. Louis CABOCHE fils de Louis, 27 ans, marchand à Lille était présent et confirme.

- Ladite Marie WACRENIER a vu plusieurs fois la défunte écrire et confirme que l'état de ses dépenses produit est bien de sa main. Maître François CANEN fils de feu André, 31 ans, procureur postulant à Lille confirme. Maître Mathieu Bernard MANGE fils de Mathieu, 36 ans, médecin à Lille idem.

- Maître Adrie, HAESBROUCQ fils de Mathieu, 36 ans, procureur postulant à Lille. S'est trouvé avec ledit VOLLANT pour aviser de ce qu'il convenait de faire dans la perspective de la naissance du second enfant. A donné billet de reconnaissance lors de la première naissance et offert certaine somme dont il ne se souvient plus du montant.

- Lui contre attaque en disant que ces témoignages n'apportent aucune preuve, qu'ils ne font pas mention du billet de décharge de ladite LECLERCQ, qu'ils ne font que rapporter des propos dudit LE SOING qui n'a jamais déposé ce qui prouve qu'il n'avait rien à déposer. Il ne l'a pas empêché de la faire. L'autorisation de procès a été donnée à l'encontre de son père et non de lui, la démarche est donc irrecevable. Comme elle est morte il est inutile de revenir sur la promesse de mariage. Ladite WACRENIER et défunte LECLERCQ ont plusieurs fois réclamé de l'argent sans promesse de décharge. Ladite MAU et son mari ont attiré chez ledit CABOCHE ledit LE SOING pour lui demander de déposer dans le cadre du procès, ayant apparu leur fausseté et malice, il a refusé, se retirant de cette pernicieuse compagnie et déclarant audit CABOCHE que ces gens là agressaient de mauvaise foi. La défunte a engagé son collier de perle au moment où elle a déménagé et où il ne la voyait pas. Il a payé raisonnable pour les frais et nourriture après les premières couches. Ladite VIGNIER a été requise par ladite LECLERCQ de lui prêter de l'argent en attendant qu'il revienne la voir et la rembourse. Ladite MAU et son mari vendent du fer appartenant à la ville pour leur propre compte.

- 1696 Etat des sommes reçues par ladite Marie Christine LECLERCQ suite à la vente de biens : 1690, 318£ 10s pour quart de maison rue des Robles, 1690, 286£ 10s pour la moitié d'une maison rue St Sauveur, 67£5s pour la moitié d'une maison rue des Tournez et 1057£ 6s 5d, 1690, 268£ 15s pour un quart d'une maison rue du Bourdeau, 388£ 8s 9d dans une partie de boulangerie rue de Tenremonde, 1275£ pour une maison occupée par MAU rue des Jésuites.

Enquête du 03/12/1695 :

- Déclaration de Catherine REMY veuve de Jacques LEROY vivant bourgeteur à Lille, âgée de 45 ans que ladite sœur a chassé ladite Marie Christine de chez elle pour son impuissance à la nourrir, s'étant alors retirée chez ladite REMY pour quoi elle a vendu son collier de perles pour sa nourriture, disant que ledit VOLANT ne le verrait point. Que ladite mère a donné le billet de décharge audit VOLANT trois mois après son accouchement. Elle n'a jamais vu ladite Christine remettre de l'argent audit VOLANT.

- Marie Jeanne VIGNIER (parfois VIGUIER) femme de Cornille DELEBARRE raccoutreur de souliers à Lille, âgée de 27 ans. Elle a servi pendant trois ans chez ledit MAU voyant ledit VOLANT remettre de l'argent à ladite Marie Christine depuis le temps où elle demeurait chez ledit MAU. Qu'en l'absence dudit VOLANT ladite Marie Christine a demandé plusieurs fois de l'argent à ladite déposante, promettant de le lui rendre par ledit VOLANT qui a donné suffisamment pour l'entretien de l'enfant de la première couche. Elle se querellait souvent avec sa sœur à cause de son impuissance à la nourrir. Ladite sœur, à l'insu de son mari alors clerc aux ouvrages de Lille, a plusieurs fois fait séquestrer gros nombre de fer et de cuivre appartenant à la ville pour les vendre à un serrurier pour avoyer les moyens de nourrir sa sœur. N'ayant jamais vu ladite Marie Christine donner de l'argent audit VOLANT

- Louis CABOCHE fils de Louis, âgé de 27 ans, marchand à Lille. Ladite sœur a entraîné le Sr LESOING dans un cabaret à l'enseigne de Tenremonde pour l'enivrer pour déposer contre ledit VOLANT. Mais il s'est rebellé et s'en est plaint au déposant. C'est ledit LE SOING inspecteur et dessineur (sic) demeurant à Menin qui a signé la missive.

- Marie WACRENIER fille de feu Jean, âgée de 27 ans, dentelière à Lille. Ledit VOLANT lui a plusieurs fois donné de l'argent (un escalin ou deux) pour le donner à Marie Christine LECLERCQ lorsqu'elle s'était retirée de son propre mouvement en une chambre que ladite WACRENIER occupait. Même, lui à plusieurs fois demandé de réclamer de l'argent audit VOLANT contre quoi elle n'aurait d'autres prétentions. Ledit VOLANT lui a payé les frais de sa seconde couche chez ledit LE SOING sous promesse de décharge, payant un louis d'or et un écu neuf. Elle a reçu plusieurs présents dont une tabatière d'argent du nommé procureur DELMOITIE et autres.

Enquête du 03/12/1695 :

- Déclaration par Jeanne DUQUESNOY que ledit VOLLANT lui a remis 4fl pour 16 mois de pension d'un enfant et pourvu de tout ce qui était nécessaire puis a renvoyé l'enfant pour le placer ailleurs, la mère et sa sœur sont venues rechercher le linge qui consistait en un petit habit et deux chemises de 30 patards. Le 05/10/1693 pour avoir eu à table Marie Angélique VOLANT à 8£ de gros l'an, furent reçues les sommes suivantes... pour un total de 54£ 2s. payé au docteur CARPENTIER 4 visites, 4 lavements, un dépositaire (sic) et du sirop 27 patards. 05/12/1695 Reçu par Jean DELESCAILLE de François VOLANT au nom de son fils 24£ pour trois mois de table de l'enfant. 15/05/1694 De Marie WACRENIER fille non mariée ayant servi les deux derniers mois de sa dernière grossesse ladite Marie Christine DECLERCQ, qui affirme que ledit VOLLANT a fourni très raisonnablement ce dont elle a eu besoin.

- Ledit Hubert François n'a jamais rien payé pour ladite défunte, c'est elle qui lui remettait ce qu'il devait pour dettes et lorsqu'il remet de l'argent à Marie Jeanne VIGNIER c'est celui de ladite Christine. Il a demandé à ladite VIGNIER de dire que la sœur de la défunte avait vendu du fer appartenant à la ville pour lui donner mauvaise réputation. Louis CABOCHE parle par ouï dire et non de son propre témoignage. Marie WACRENIER ne précise pas ce qu'elle a reçu de lui pour le donner à ladite Christine ce qui montre que c'était peu de chose comme un escalin ou deux. Elle affirme que le procureur DELEMORTIE a donné à la sœur de la défunte une tabatière d'argent, ce pour quoi il offre de déposer qu'il ne l'a eu en main qu'en allant chez elle éclaircir la requête concernant les meubles réclamés par le Sr DU BRUSLE, lui proposant de la remplir, et qu'elle appartient à la défunte. Si ledit VOLLANT a voulu payer 16 mois de pension de son premier enfant à Marie Joseph WACRENIER, ce n'était que parce qu'il s'y était obligé. Ledit VOLLANT dit avoir gagné dix écus chaque année de 1691 à 1694 mais tout fut dépensé.

Enquête du 15/12/1695 :

- Marie Joseph WACRENIER veuve de Théodore SCOUTHETE vivant maître d'école à Lille, âgée de 27 ans, dentelière. Ladite Marie Christine a eut en main son billet déchargeant ledit VOLANT à qui elle l'a donné trois mois après son accouchement, sans avoir voulu le détruire. La déposante est retournée chez ledit MAU peu après que ladite VIGUIER sa servante ait quitté son service, et fut employée comme servante ans et demi ou deux ans sauf qu'elle n'y couchait pas. Ayant vu ledit VOLANT donner de l'argent à ladite Marie Christine et donné ce qui lui était nécessaire, lui avançant même de l'argent pour acheter le filet dont elle avait besoin pour faire ses dentelles, consommation de chandelles et autres qu'elle ne pouvait tirer de sa sœur. Il a fourni de très beaux linges à ladite LECLERCQ pour l'enfant, table et nourriture durant les 16 mois où il était en nourrice, ladite déclarante ayant été employée à en porter le paiement. Ladite mère est sortie du logis de sa sœur qui ne pouvait la nourrir pour aller chez ladite REMY. Qu'elle a dû vendre son collier pour sa nourriture à cause qu'elle avait rompue avec ledit VOLANT. Pour quoi elle est venue chez la déposante pour y vivre deux mois, l'envoyant quérir ledit VOLANT pour lui soutirer de l'argent, ce qu'il fit. Elle acceptait des présents dont la tabatière dudit DELMOITIE sans jamais la voir donner de l'argent audit VOLLANT. L'a entendu plusieurs fois dire qu'elle n'aurait rien entrepris contre lui si sa sœur ne l'y avait forcée par menace et maltraitance [Cette dernière affirmation disparaît dans la version longue de son témoignage]

- Joachim MILLAN fils d'Etienne, âgé de 33 ans, maître arpenteur juré de Lille. Les années 1691-1694 ledit fils VOLANT était employé chez le Sr VOLANT son oncle et avait 10 écus par mois sans les extraordinaires. En 1596 ledit Hubert François a été employé par sa majesté pour écrivain quoi qu'il reçût ses appointements comme inspecteur qui montent à 10 écus par mois. Qu'en 1692-1694 il a été employé par le Sr VOLANT son oncle en qualité d'écrivain pour mettre au net les toises des travaux du roi ayant pour appointement 10 écus par mois des nommés FAUCHILLE et DELEMOTTE entrepreneurs des ouvrages de Lille.

Enquête du 09/03/1696 :

- Marie Madeleine Angélique MAU fille dudit Hugues et de ladite Marie Marguerite LECLERCQ présente au nom d'eux parce qu'ils transportent les meubles de son dit père de la maison qu'il occupe rue des Fossés Neufs vers une maison rue des Trois Molettes. Elle reconnaît que la signature peut être celle de sa tante mais le billet n'est pas écrit de sa main. Elle a entendu sa tante dire à sa mère "Prenez bien garde que ledit VOLANT ne fourre quelques papiers car il sait parfaitement contrefaire mon écriture", affirmant avoir signé un billet qui lui était contraire écrit de la main dudit VOLANT, ne comprenant pas pourquoi il lui faisait signer ce genre de billet puisqu'il lui promettait toujours de l'épouser. Il lui a répondu que c'était pour tenir ladite femme MAU en bride, disant que c'était une diablesse et que si elle découvrait leur commerce elle les obligerait à se marier, ce qui ne serait pas bon pour eux deux avant qu'il ait trouvé un emploi. Ayant appris qu'elle avait signé le billet, sa sœur l'en a blâmée.
- Gaspard CARETTE fils de feu Jean, âgé de 44 ans, maître écrivain de la ville de Lille depuis 32 ans. Ne peut affirmer si le billet a été écrit d'une seule main.
- Hubert Antoine LEPE fils de feu Antoine, âgé de 27 ans, maître écrivain et arpenteur juré à Lille. Affirme que tous les billets ont été écrits de la même main.
- Ladite Marie WACRENIER affirme que tous les écrits sont de la main de ladite Marie Christine LECLERCQ.

Enquête du 16/03/1696 :

- Ladite Marie Marguerite LECLERCQ dit qu'en 1691 sa sœur avait du bien et jusqu'à sa mort. Non pas en fonds mais que depuis mai 1690 elle a reçue pour sa part de plusieurs ordonnances de deniers prononcées à ce siège procédant de maisons ou portions de maisons qu'elle a vendues avec autres valant 4083£ 16s 2d. Sa sœur est décédée vers la Chandeleur 1694 (sic).
- Noël POLLET fils de feu Antoine, âgé de 50 ans, maître écrivain à Lille depuis 21 ans. Confirme que les billets ont été écrits d'une seule main. Antoine NOTTE fils de feu Antoine, âgé de 31 ans, maître écrivain à Lille depuis 3 ans affirme de même.

Enquête du 20/03/1696 :

- Ladite Catherine REMY déclare qu'en 1691 ladite Marie Christine LECLERCQ lui a dit qu'elle n'avait aucuns biens pour elle vivre et croit qu'elle était toujours dans la même nécessité à son trépas, ne lui ayant alors parlé depuis six mois
- Marie GARD femme de Jean DE LESCAILLE commis autorisé des Etats de Lille, âgée de 50 ans. Les quittances produites sont bien écrites par son mari. Durant le temps où ils ont eu l'enfant chez eux ledit VOLANT payait et fournissait la nourriture nécessaire.
- Ladite sœur dit qu'elle ne sait pas à quoi furent employées les sommes reçues par sa sœur provenant desdites ventes mais qu'elle en a employé bonne partie avec ledit VOLANT tant à se faire propre pour le complaire, paiement pour lui, qu'autres.
- Notes par ladite Marie Christine LECLERCQ : Etat de ce que j'ai déboursé pour Hubert François VOLANT et pour ses deux enfants depuis le mois de juin 1692 jusqu'au 22 novembre 1693. Prêt en juillet 1691 40£, à celle qui a été chercher et porter son premier enfant à la nourrice le 22 mars 1692 : 6£, paiement et nourriture d'une fille qu'elle m'a gardée au premier enfant : 28£, le vergeus (sic) pour étendre le lait et du poupillions : 3£, pour le premier enfant pour ce qu'il a fallu pour son entretien : 6 coupes de leurrelle, 6 begins, 6 lonest, 6 tabliers, 6 laveronts etc. Le 5 mars 1693 il m'a retiré de chez ma sœur, j'ai cru qu'il s'aurait acquitté de sa promesse qu'il m'avait faite de fournir à tout ce que j'aurais eut de besoin, bien loin de là, il fallut que j'aurais engagé tous mes habits pour subvenir à ma nourriture. Le travail que je faisais n'était point capable de seussisetez (sic). Un échopes 4£, une jupe, une autre, un manteau, un domino de soie, deux chemises etc. J'avais encore 25 écus que ma sœur m'avait donné croyant que j'étais partie pour Valenciennes dont j'ai donné 4 écus à Madame GOGOTE, il m'a pris dans une petite bourse qui pendait à mon tablier : 5 écus. Quand Madame GOGOTE fut partie il fut encore pour 5 jours sans me venir voir, j'ai encore déboursé avec la servante de Madame GOGOTE qu'il m'a fallu nourrir : 1 écu. J'ai retiré mes habits quant ils étaient engagés de la première fois avec surchargé) : 6 écus. Et le reste des 6 écus a encore survécu pour ma nourriture.

- Lettre du 01/10/1695 du Sr LESOING ingénieur du roi pour les travaux de Menin y demeurant chez maître NICAISE, charpentier, pour annoncer sa venue pour déposer en faveur de la sœur de la défunte à Lille mais ne peut venir que le dimanche, les autres jours il doit travailler. Finalement obtient l'autorisation de Monsieur DE VALORY de prendre un jour de congé

- Marie WACRENIER fille libre de feu Jean, âgée de 26 ans demeurant à Lille. Affirme qu'elle a bien connue Marie Christine LECLERCQ et Hubert François VOLANT durant le temps où elle a gardé ladite en couche de son deuxième enfant né des œuvres dudit VOLANT. Ledit VOLANT a tellement sollicité ladite LECLERCQ pour qu'elle signe un billet de décharge qu'il avait écrit, par exemple un jour de midi à 9h du soir, la priant sans cesse de signer, promettant de lui payer 500fl dès son mariage. Elle a refusé de signer ainsi que deux autres qu'il avait minutés en sa présence après les avoir fait voir au Sr LESOING chez ledit ladite Marie Christine demeurait. De rage et tout en colère ledit VOLANT il a sauté après elle qui était assise sur son lit en lui arrachant les papiers qu'elle avait en mains puis elle se sauva. Le lendemain il a été voir ledit LESOING pour l'obliger à la faire sortir de chez lui, sous peine de quoi il ne payerait plus rien pour le louage de sa chambre. A quoi ledit LESOING répondit que ce n'était pas un temps pour chasser une personne malade et incommodée comme elle l'était, à peine accouchée de 6 à 7 jours

- Liste des frais à payer au docteur MANGEZ par Christine LECLERCQ pour honoraires, visites et médicaments d'avril 1692 à février 1694 : pour avoir été voir sa première puis deuxième fille au village pour savoir si la seconde n'avait pas quelque maladie vénérienne, pour avoir fait suer la mère, sa première gonorrhée, gargarisme, cataplasme, 74 bouteilles de décoction de salsepareille.

Jugement :

11/02/1697 sentence condamnant ledit Philippe Hubert à 1300fl pour dot et défloration au profit de ladite MAU-LECLERCQ et aux frais du procès.

